

Rapatriement du champ de tir Saint-Maurice : La CCIM appuie la démarche de la députée fédérale de Terrebonne

Terrebonne, le lundi 20 mars 2023 - La Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM) appuie la démarche de mobilisation de la députée fédérale de Terrebonne, Nathalie Sinclair-Desgagné, concernant le rapatriement du territoire du champ de tir Saint-Maurice à Terrebonne.

Qu'est-ce que le champ de tir Saint-Maurice?

Il y a plusieurs années, ce territoire situé au nord de l'autoroute 640, d'une superficie de 650 hectares, a été utilisé à titre de champ de tir pour l'armée canadienne, plus spécifiquement de 1947 à 1966. Cependant, cela fait plus de 50 ans maintenant que le site est inutilisé et laissé à l'abandon par le ministère de la Défense nationale (Canada). Il est également interdit d'accès aux citoyens depuis 1998 en raison de la possible présence de munitions non explosées sur le territoire. Appartenant toujours au ministère de la Défense, le site abrite maintenant près d'une vingtaine d'espèces fauniques et floristiques à statut particulier inscrites sur la liste des espèces préoccupantes en vertu de la Loi sur les espèces en péril au Canada.



Souhait de la députée fédérale

Madame Sinclair-Desgagné a fait un appel à la population moulinoise en février dernier afin de signer la pétition en ligne sur le site de la Chambre des communes demandant au gouvernement de céder le territoire au Gouvernement du Québec et/ou à la Ville de Terrebonne.

Suite à des travaux de décontamination, la députée souhaite aménager le territoire afin de le rendre accessible aux moulinois et moulinoises tout en respectant la faune et la flore. « Nous devons faire de ce territoire une aire protégée pour la biodiversité et le rendre accessible pour les citoyens et les générations futures. C'est un joyau environnemental captif et abandonné par le gouvernement fédéral. Dans cette pétition, nous demandons que le gouvernement décontamine et cède le terrain. À Terrebonne, offrons-nous ce cadeau pour le 350^e de la Ville de Terrebonne et signons en grand nombre. » explique la députée par voie de communiqué, le 13 février dernier. La députée a également ajouté qu'elle ne souhaitait en aucun cas un développement résidentiel, commercial ou industriel sur le territoire.

Solution écoresponsable pour l'avenir

Dans l'optique où la propriété du terrain serait cédée à la ville de Terrebonne, la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM) souhaite relier, par l'entremise d'une route qui longerait l'autoroute, les deux parcs industriels situés aux deux extrémités du site du champ de tir. Ce ralliement, tout en préservant la faune et la flore, permettrait aux travailleurs industriels, camionneurs et citoyens d'éviter de devoir effectuer un énorme détour à l'ouest de la ville via l'autoroute 640 pour se rendre à leur entreprise. La CCIM souhaite que cette route soit minimale et qu'elle n'empiète en aucun cas sur le terrain du champ de tir Saint-Maurice.

« Ce détour augmente considérablement l'émission de gaz à effet de serre des automobilistes et camionneurs qui doivent faire des kilomètres supplémentaires pour accéder à leur parc industriel. La création d'une route en bordure de la 640 pour relier les deux parcs serait non seulement plus pratique pour les travailleurs, mais également beaucoup moins polluant. Être écoresponsable n'est pas qu'un simple souhait, mais bien une urgente nécessité. », affirme Pierre Berthiaume, président-directeur général de la CCIM.

« L'appui de la Chambre de commerce et d'industrie des Moulins montre que l'enjeu du champ de tir rassemble l'ensemble des citoyens de la MRC : la société civile, les élus et maintenant le milieu des affaires. C'est avec une telle solidarité que nous atteindrons nos objectifs. », explique Nathalie Sinclair-Desgagné.

La Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins appuie grandement la démarche de la députée fédérale et souhaite mobiliser tous les citoyens et citoyennes ainsi que toute la communauté d'affaires à signer la pétition dès maintenant, juste [ici](#).



À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM)

La CCIM est le plus grand regroupement de gens d'affaires de la région de Lanaudière et représente fièrement plus de 800 membres actifs. Sa mission a pour objectif de RAPPROCHER, CONNECTER, INFORMER, INSPIRER et REPRÉSENTER les gens d'affaires dans le but de créer une effervescence économique dans la MRC les Moulins. Elle offre à ses membres des activités de réseautage, formations, conférences et différents services reliés au développement économique et social de sa région.

-30-

Renseignements :

Audrey-Ann Hurtubise-Gauthier

Responsable des communications et du marketing

audrey-ann@ccimoulins.com

450 966-1536 poste 224

Merci à nos partenaires!

Diamant  MRC LES MOULINS Terrebonne • Mascouche	Platine+  COMPLEXE ENVIRO CONNEXIONS	Platine  Desjardins
Or  Ratelle  GRENIER AUTOMOBILE ÉTABLISSANT 1981  TERGEL INC.	Argent  COLLEGE ESTHER-BLONDIN  EEGT Soluxium	